

Fiche Technique Conseil: Solution MSST

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic complet des pratiques de sécurité au travail.
- Vérifier la conformité réglementaire et cartographier les risques.
- Définir des actions correctives et un plan d'action priorisé.
- Mettre en place des processus d'amélioration continue et de sensibilisation.
- Réduire les accidents du travail et optimiser la performance opérationnelle.
- Renforcer la culture sécurité et l'image RSE de l'entreprise.

Livrables typiques de la Solution MSST

- Rapport de diagnostic complet
- Plan d'action priorisé
- Recommandations détaillées
- Comptes rendus de suivi et ateliers d'accompagnement

Entreprises / profils concernés

- Entreprises de toutes tailles dans l'industrie, construction, logistique, agro-industrie, services.
- Établissements publics souhaitant améliorer leur politique santé-sécurité au travail.
- Organisations soumises à des exigences réglementaires strictes ou en démarche qualité/sécurité.
- Responsables QHSE, professionnels de la sécurité (HSE).
- Managers opérationnels, superviseurs de site et ressources humaines.

Durée et format de la mission

Durée indicative: 4 à 12 semaines selon la taille, la complexité et le niveau de conformité initial.

Formats d'intervention: sur site, à distance ou mixte.

Modalité courante: audit initial, ateliers collaboratifs, puis accompagnement continu jusqu'à la mise en conformité.

Phase	Durée estimée	Format	Objectif
Diagnostic initial	1 à 2 semaines	Sur site	Identification des risques majeurs
Analyse documentaire	1 à 2 semaines	À distance / Sur site	Vérification de la conformité réglementaire
Plan d'action	1 semaine	Atelier / Rapport écrit	Élaboration des mesures correctives
Suivi et accompagnement	2 à 6 semaines	Mixte	Mise en œuvre et amélioration continue

Étape 1 : Diagnostic initial

- Entretiens, étude des procédures et du contexte opérationnel.
- Identification des points faibles et des risques majeurs.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des politiques, registres d'accidents, rapports antérieurs, documents de formation.
- Vérification des normes applicables et des obligations légales; mise en évidence des écarts.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Recommandations priorisées et réalistes.
- Plan d'action opérationnel avec mesures, ressources et échéances.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi des actions correctives et reportings réguliers.
- Assistance à la coordination sécurité et audits de contrôle.